

DIAGNOSTIC SECTORIEL

AGRICULTURE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS,
SOINS AUX ANIMAUX

Octobre 2024



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI
NAMUR



TABLE DES MATIÈRES

2

INTRODUCTION 3

- 1. *Cadre et objectif de ce diagnostic* 3
- 2. *Méthodologie d'analyse sectorielle* 4
- 3. *Situation et principales évolutions dans le secteur* 6

1. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI 10

Introduction relative aux grappes-métiers 10

2. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE 15

- 2.1. *Cartographie de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur* 15
- 2.2. *Tableaux de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur* 22
- 2.3. *Centres de Technologies Avancées (CTA), Centres de Compétences (CDC) et Centres de Validation de compétences* 30

3. THÉMATIQUES COMMUNES ET RECOMMANDATIONS 33

- 3.1. *Thématiques communes : liste des métiers prioritaires - maintien/création de l'offre* 33
- 3.2. *Recommandations* 36

4. CONTACT 37



INTRODUCTION

1. Cadre et objectif de ce diagnostic

3

En avril 2014, les Parlements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie –Bruxelles et de la Commission communautaire française adoptaient le Décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant formation emploi (Bassins EFE).

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi ont été instaurées en février 2015, avec pour mission d'assurer un rôle d'interface et de concertation au niveau sous-régional entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Elles ont aussi pour rôle d'apporter un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle en orientant l'offre d'enseignement et de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi et de favoriser l'émergence de projets concrets, en synergie avec les acteurs concernés.

L'Accord de Coopération prévoit que les IBEFE réalisent chaque année **un rapport analytique et prospectif, reprenant une série de données et analyses** portant sur le contexte socio-économique du territoire, l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, les besoins économiques et sociaux et les ressources permettant l'évolution de l'offre ; ainsi **qu'un diagnostic et une série de pistes de travail et de recommandations, principalement en vue d'adapter l'offre de formation et d'enseignement aux besoins du marché de l'emploi, au niveau local.**

Entre 2015 et 2017, les IBEFE ont produit de premiers diagnostics et rapports. Avec le soutien de l'IWEPS, ils ont élaboré une méthodologie commune afin de rédiger des rapports analytiques et prospectifs comparables entre territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est en 2018 qu'a été édité le premier rapport analytique et prospectif complet commun à l'ensemble des IBEFE. L'assemblée des Bassins a alors opté pour une rédaction trisannuelle de ce rapport, moyennant une révision annuelle des thématiques communes et des recommandations formulées par chaque IBEFE.



Aujourd'hui, en 2024, parallèlement à l'élaboration d'un nouveau rapport et avec le soutien de ses partenaires et acteurs locaux de l'emploi, l'enseignement et la formation, l'IBEFE de Namur a réalisé un travail de diagnostic et d'analyse plus approfondis sur plusieurs secteurs d'activités.

4

Ces diagnostics, de même que la version intégrale du rapport analytique et prospectif 2024 sont consultables et téléchargeables sur : www.bassinefe-namur.be (Onglet Publications).

2. Méthodologie d'analyse sectorielle

DÉCOUPAGE DU SECTEUR ET IDENTIFICATION DES GRAPPES-MÉTIERS

La première étape du travail d'analyse a consisté en l'identification des différentes activités et grappes métiers en lien avec le domaine/secteur. Pour ce faire, deux outils ont été utilisés : la **nomenclature ROME-V3** utilisée par le Service Public de l'Emploi et la description des **grappes et des profils-métiers** définie par le **SFMQ**, le Service Francophone des Métiers et des qualifications.

LES 3 ÉTAPES DU TRAVAIL DE DIAGNOSTIC

Ce diagnostic sectoriel s'est établi sur la base d'une double analyse : celle des **besoins du marché de l'emploi** et celle de **l'offre d'enseignement et de formation**. Pour chacune de ces étapes, des données qualitatives et statistiques ont été traitées et analysées dans un premier temps.

Dans un second temps, ces données ont été soumises à un **large panel de partenaires de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi** ayant une expertise dans le secteur analysé. Leurs témoignages, commentaires et apports ont été partagés lors des **réunions de concertation sectorielle** mais aussi lors d'échanges qui ont précédé ou suivi ces rencontres. La réunion sectorielle concernant le présent secteur s'est déroulée le 22 février 2024.

La troisième et dernière étape de ce travail de diagnostic a consisté en la **traduction en recommandations** des différentes données et informations quantitatives et qualitatives récoltées.



Besoins du marché de l'emploi

Afin d'identifier les besoins du marché de l'emploi, une analyse transversale a été menée à partir des études et des données quantitatives les plus récentes disponibles par « Profil-Métier ».

Voici la liste des différentes sources qui ont été consultées et synthétisées et qui ont permis la construction d'un tableau synoptique des métiers.

5

1. Les fonctions critiques et métiers en pénurie au cours des années 2021, 2022, 2023 et 2024 - Le Forem
2. Les opportunités d'emploi traitées par le Forem en 2023 pour la Direction régionale de Namur - Le Forem
3. Tableaux de bord GARMO, Gestion Active de la Réserve de Main-d'œuvre - Le Forem

Offre d'enseignement et de formation professionnelle

À partir des données administratives fournies par les différents opérateurs d'enseignement et de formation, des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d'enseignement par secteur/domaine d'activités.

Voici la liste des différentes données et offres de formation exploitées, à savoir les données du/des :

1. Forem
2. IFAPME
3. Enseignement de Promotion sociale
4. Centres d'Insertion Socio-Professionnelle
5. Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés
6. Établissements d'enseignement secondaire qualifiant
7. Centres de Technologies Avancées
8. Centres de Compétences
9. Centres de Validation des Compétences.

Celles-ci ont été complétées par des tableaux reprenant, par type d'opérateur, la fréquentation des diverses offres de formation.



Détermination de thématiques communes et de recommandations

Ayant préalablement identifié les grappes et profils-métiers déterminés grâce aux travaux du SFMQ, il a été possible, suivant l'analyse des besoins et des offres, d'émettre diverses recommandations en termes de création ou de maintien de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du bassin de Namur. Ces recommandations ont été rédigées tant pour l'enseignement que pour l'offre de formation professionnelle. Présentées sous forme de tableaux, elles sont accompagnées pour la plupart de commentaires qualitatifs.

Outre ce tableau, d'autres recommandations plus transversales sont également formulées. Elles concernent les recommandations relatives aux travaux du SFMQ, à l'orientation, aux stages et alternance, au partage des ressources et des équipements et encore à d'autres thématiques soulevées par les acteurs et partenaires de terrain.

3. Situation et principales évolutions dans le secteur

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA WALLONIE

Le secteur de l'Agriculture, des Espaces naturels et Espaces verts et des Soins aux animaux couvre une large palette d'activités relatives à l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales.

Il comprend les activités de culture, dont en particulier en Wallonie celles de céréales, de betteraves, de pommes de terre et plus localement de fruits ; les activités d'élevage, notamment de bovins pour la viande et le lait. Le secteur comprend également les activités de chasse et celles de pêche et d'aquaculture, qui ne représentent toutefois pas une activité économique importante dans notre région.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'agriculture doit relever divers défis de taille : l'accroissement de la population, la qualité et la sécurité alimentaire, le défi écologique mais aussi la rentabilité des exploitations agricoles.

Parallèlement à l'existence d'exploitations agricoles de plus en plus grandes, la Wallonie voit aussi naître des exploitations de très petite taille où l'alimentation durable (bio, circuits courts, équitable) est privilégiée car répondant aux souhaits du consommateur.

L'agriculture et l'alimentation sont étroitement liées. Le Gouvernement entend donc porter une seule et même politique agricole et alimentaire comme socle de l'économie rurale, de la santé et de notre souveraineté alimentaire. Le Gouvernement souhaite promouvoir une agriculture familiale centrée sur des travailleurs qui développent des produits de très haute qualité, issus du savoir-faire inscrit dans les terroirs wallons.



Le monde agricole est au croisement de grands défis : le changement climatique, l'urbanisation du monde ou encore sa pyramide des âges. Le Gouvernement considère que ce sont les agriculteurs et les acteurs de la chaîne alimentaire qui sont les plus à même de relever ces défis dans le cadre d'une agriculture durable.

7

Dans sa Déclaration de Politique Régionale 2024-2029, le Gouvernement wallon a pris des engagements pour :

- * Une rentabilité et un revenu équitable pour nos agriculteurs
- * Une agriculture qui préserve la santé
- * Une politique foncière adaptée aux jeunes agriculteurs
- * Un soutien aux circuits courts, aux filières locales et à l'agriculture bio
- * Un encouragement pour la formation continue, la recherche et l'innovation agricole
- * Une agriculture actrice de la transition et protectrice de la biodiversité

Toujours dans cette Déclaration de Politique Régionale 2024-2029, le GW a pour objectif dès 2025 de :

Plaider dans le cadre de la nouvelle PAC pour que celle-ci soit la plus simple possible afin de limiter les contraintes administratives et les normes inutilement compliquées pour les exploitants agricoles.

Plaider pour que cette nouvelle PAC s'inscrive dans la logique économique de souveraineté alimentaire et de durabilité et tienne compte notamment des unités de travail dans le volume des aides versées. Les plans stratégiques wallons seront rédigés de manière à respecter la réalité agronomique et à favoriser l'équilibre entre agriculture et biodiversité. A cet égard, le Gouvernement mettra fin, autant que possible, à une agriculture réglementée par des dates au profit de concepts agronomiques afin d'assurer plus de prévisibilité tout en prenant en compte les aléas météorologiques. Le Gouvernement défendra l'évolution des réglementations européennes pour revenir à un bon sens agronomique.

Parallèlement, la mise en œuvre d'une **dynamique de reterritorialisation de notre alimentation**¹ conforte les objectifs susmentionnés, par les objectifs suivants :

- * Promouvoir une alimentation saine et durable



¹ www.mangerdemain.be : Manger demain, l'alimentation durable en Wallonie

- * Faire évoluer l'ensemble des marchés wallons vers des repas et fournitures alimentaires 100 % issus des circuits courts, de l'agriculture biologique et de l'agroécologie
- * Mise en place d'un plan de formation initiale et continue des enseignants, formateurs, cuisiniers, personnel d'encadrement, ... capables d'accompagner les structures wallonnes dans l'adoption d'une alimentation saine et durable
- * Les marchés publics de collectivités (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de repos, administrations, ...) favoriseront les repas sains, bio, de qualité avec des produits issus de circuits courts

Enfin, le Plan Wallon Biodiversité définit notamment les objectifs ci-après pour les 30 années à venir :

- * La plantation de 4000 kms de haies et création de 1000 ha de réserves naturelles et forestières par an
- * La création d'un maillage dense de haies et d'alignements d'arbres bénéfique tant pour la biodiversité que pour l'agriculture ; l'enjeu principal de cette mesure est de mobiliser les agriculteurs pour ces projets

Ce plan pourrait entraîner à court terme une hausse importante du taux d'emploi dans le secteur des pépiniéristes.

Le plan de relance de la Wallonie - Get Up Wallonia – confirme que :

- * Il est essentiel de relocaliser sur notre territoire la production de biens liés à la santé et à l'alimentation
- * Il faut lutter contre la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et le dérèglement climatique
- * Il faut donner la priorité à une politique de santé préventive et le droit à un environnement sain pour tous
- * Il faut renforcer la protection de la nature et renforcer l'accès aux espaces verts
- * Une alimentation durable et de qualité passe par le soutien des producteurs locaux, le respect et la restauration des écosystèmes et le développement de l'emploi local

Nous invitons le lecteur à consulter les différents plans de développement stratégique des filières agricoles wallonnes sur le website de Filagri² (filières de l'horticulture comestible, des céréales alimentaires, des protéines végétales, des bovins-viande, des bovins-laitiers, de l'aviculture-cuniculture, des ovins-caprins, de l'orge brassicole et de l'horticulture ornementale).

Transition numérique³

- * Les nouvelles technologies sont en constante évolution et rendent de plus en plus de services à l'agriculteur : certaines technologies permettent de disposer de systèmes de surveillance et de détection (capteurs, drones, puces, etc.).



² <https://filagri.be/plans-de-developpement-strategique-des-filieres-agricoles-wallonnes/>

³ Effets de la transition numérique sur le secteur de l'agriculture, Le Forem, mai 2016

- * Ces systèmes de surveillance collectent des données qui sont analysées pour ensuite proposer des pistes d'action : données pour optimiser la production et optimiser l'utilisation des ressources (eau, semences, énergie, ...) pour une réduction des gaspillages
- * Le secteur étant composé de très grandes structures et de plus petites structures, l'utilisation des technologies est très variable d'une exploitation à l'autre, que ce soit pour des raisons économiques ou par choix de l'orientation de l'exploitation ; vu leur coût, les outils technologiques sont surtout accessibles aux grandes exploitations
- * Pour les petites exploitations, l'achat en commun de matériel de haute technologie, le prêt et la location sont des solutions idéales
- * Le numérique est un facilitateur de l'essor des circuits courts puisqu'il offre des outils de mise en relation et de logistique
- * En tant qu'utilisateurs, les travailleurs du secteur (en particulier les responsables d'exploitation, les agents agricoles polyvalents et les mécaniciens d'engins agricoles) devraient disposer d'une formation de base qui leur permettrait de s'adapter aux évolutions technologiques et informatiques

Notons cependant que les outils numériques sont encore peu utilisés dans les exploitations. L'explication principale réside dans l'inutilité des outils, déconnectés des besoins du terrain. Cependant, le numérique peut soutenir les pratiques agroécologiques plébiscitées par bon nombre de consommateurs et vers lesquelles se tournent certains agriculteurs ; les acteurs du monde numérique et du secteur agroécologie ont énormément de choses à apprendre des uns et des autres, et il faut tirer le meilleur des deux mondes. En outre, les outils numériques devraient être à l'avenir de précieux alliés pour analyser les consommations énergétiques des exploitations et pour orienter certaines pratiques comme le stockage de carbone dans les sols agricoles afin de lutter contre le réchauffement climatique⁴.



⁴ <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/y-a-t-il-vraiment-une-place-pour-le-numerique-en-agriculture>

1. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

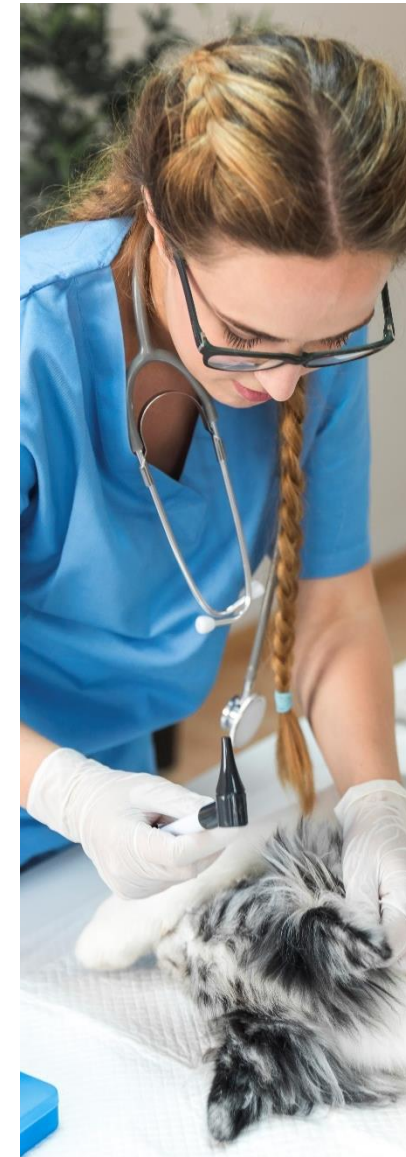
Introduction relative aux grappes-métiers

La grappe 'métiers de l'Agriculture' contient les grappes-métiers suivantes⁵ :

- * **Métiers de la culture et de l'élevage** : agriculteur, agent agricole polyvalent, agent agricole en élevage, agent agricole en grandes cultures, chef d'élevage, chef de culture, chef de culture polyvalent, conducteur d'engins agricoles ;
- * **Métiers de l'horticulture – parcs et jardins** : jardinier d'entretien, jardinier d'aménagement, entrepreneur en parcs et jardins, chef d'équipe en entretien de parcs et jardins, chef d'équipe en aménagement de parcs et jardins, greenkeeper, arboriste grimpeur élagueur.
- * **Métiers de l'horticulture de production** (métiers de l'arboriculture fruitière, métiers de l'arboriculture ornementale, métiers du maraîchage, métiers de la floriculture) : maraîcher ; agent horticole en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture, chef d'équipe en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture ; chef d'entreprise en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture ; ainsi que les métiers liés à l'arboriculture ornementale
- * **Métiers de la sylviculture** : pépiniériste forestier, grimpeur-élagueur, ouvrier en sylviculture ;
- * **Métiers du génie rural** (techniques d'ingénierie et biologie appliquées au domaine de l'agriculture pour augmenter la production agricole) : conseiller d'agriculture, technicien ou bioingénieur en génie rural.

La Grappe métiers **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux et chats** regroupe 31 métiers⁶ :

- * **Engins agricoles et forestiers** : Conducteur / Conductrice de machines agricoles et forestières **FONCTION CRITIQUE**
- * **Espaces naturels et espaces verts** :
 - Agent / Agente d'entretien des espaces naturels **MÉTIER ACCESSIBLE SANS QUALIFICATION PARTICULIÈRE**
 - Agent / Agente d'entretien des parcs et jardins
 - Agent / Agente d'exploitation forestière
 - Bûcheron-élagueur / Bûcheronne-élagueuse
 - Garde forestier / forestière
- * **Études et assistance technique** :
 - Chargé / Chargée d'études en agronomie
 - Conseiller / Conseillère technique en agriculture
 - Contrôleur / Contrôleuse technique en agriculture



⁵ www.sfmq.cfwb.be

⁶Source Infos Métiers Forem <https://www.leforem.be/info-metiers>

* Production :

- Agriculteur / Agricultrice
- Aide agricole en production fruitière **MÉTIER ACCESSIBLE SANS QUALIFICATION PARTICULIÈRE**
- Aide agricole en production légumière et végétale **MÉTIER ACCESSIBLE SANS QUALIFICATION PARTICULIÈRE**
- Aide d'élevage agricole et aquacole **MÉTIER ACCESSIBLE SANS QUALIFICATION PARTICULIÈRE**
- Aquaculteur / Aquacultrice
- Arboriculteur / Arboricultrice
- Brasseur / Brasseuse
- Eleveur / Eleveuse d'animaux sauvages ou de compagnie
- Eleveur / Eleveuse de lapins et volailles
- Eleveur bovin ou équin / Eleveuse bovine ou équine
- Eleveur ovin et caprin / Eleveuse ovine et caprine
- Éleveur porcin / Éleveuse porcine
- Fabricant et affineur / Fabricante et affineuse de fromages
- Horticulteur - maraicher / Horticultrice - maraichère
- Marin-pêcheur
- Ouvrier / Ouvrière agricole
- Patron / Patronne de pêche
- Saliculteur / Salicultrice

* Soins aux animaux :

- Maréchal-ferrant / Maréchale-ferrante
- Soigneur animalier / Soigneuse animalière
- Toilettier / Toiletteuse
- Vétérinaire

D'autres métiers viennent en support de ces métiers : le mécanicien d'engins horticoles, de matériel de parcs et jardins, le mécanicien en engins agricoles et le conseiller en gestion agricole.

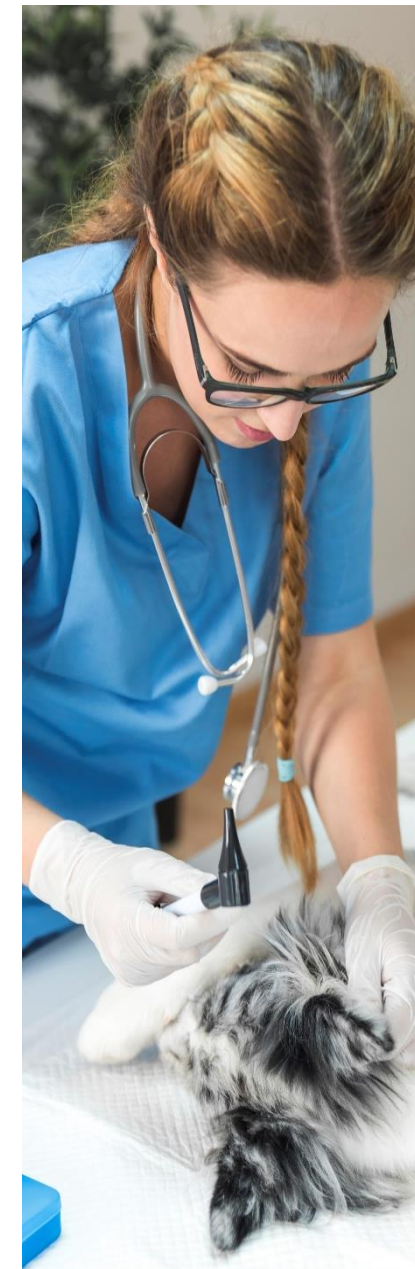
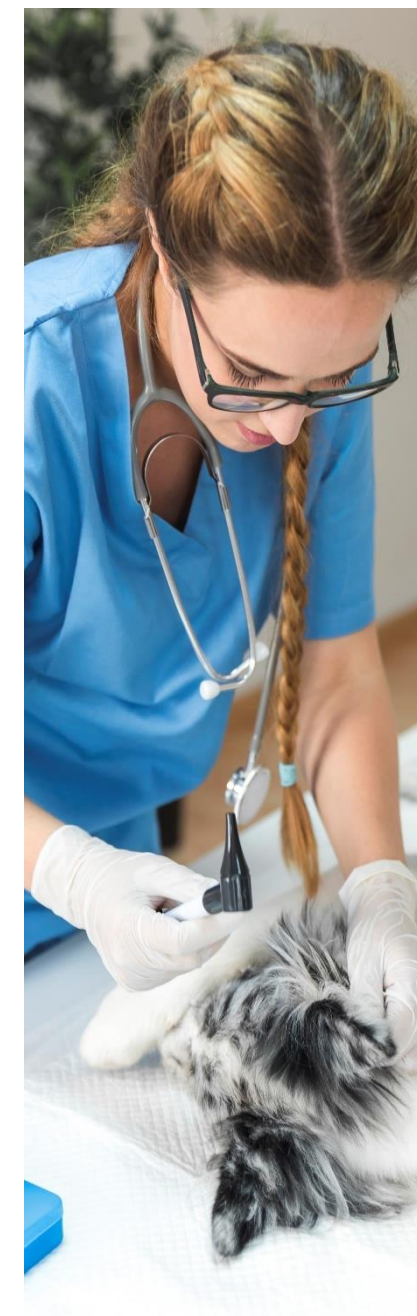


TABLEAU SYNOPTIQUE DES BESOINS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE ⁷) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX						
A11 – ENGINES AGRICOLES ET FORESTIERS						
A1101 – Conducteur de machines agricoles			X	X	6	51
A12 – ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS						
A1201 – Arboriste-Grimpeur-Elagueur					0	29
A1202 – Entretien des espaces naturels					8	60
A1203 – Jardinier d'aménagement en parcs et jardins	X	X	X		471	2430
A1204 – Protection du patrimoine naturel					0	3
A1205 – Ouvrier forestier					7	25
A13 – ÉTUDES ET ASSISTANCE TECHNIQUE						
A1301 – Conseil et assistance technique en agriculture et environnement naturel					28	50
A1302 – Contrôle et diagnostic technique en agriculture					5	23
A1303 – Ingénierie en agriculture et environnement naturel					77	205



⁷ Le Forem – Liste des métiers/fonctions critiques en pénurie en Wallonie 2023

MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX						
A14 - PRODUCTION						
A1401 – Aide agricole de production fruitière ou viticole					186	550
A1402 – Aide agricole de production légumière ou végétale					55	194
A1403 – Aide d'élevage agricole et aquacole					3	18
A1404 – Aquaculture					0	9
A1405 – Viticulteur					0	35
A1406 – Encadrement équipage de la pêche					0	0
A1407 – Agent qualifié dans les métiers du cheval					0	5
A1408 – Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie					0	30
A1409 – Élevage de lapins et volailles					0	0
A1410 – Élevage ovin ou caprin					0	1
A1411 – Élevage porcin					0	0
A1412 – Fabrication et affinage de fromages					1	2
A1413 – Fermentation de boissons alcoolisées					0	2
A1414 – Agent horticole en culture maraîchère			X		17	159
A1415 – Équipage de la pêche					0	0
A1416 – Agent agricole polyvalent					117	259
A1417 – Saliculture					0	0



MÉTIERS SELON LA NOMENCLATURE ROME V3	FONCTIONS CRITIQUES ET PÉNURIES				OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	
	FONCTIONS CRITIQUES (X) & MÉTIERS EN PÉNURIE (CASE COLORÉE) (WALLONIE)				BASSIN DE NAMUR	WALLONIE
	2021	2022	2023	2024	2023	2023
A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX						
A15 - SOINS AUX ANIMAUX						
A1501 – Aide aux soins animaux					2	15
A1502 – Podologie animale					0	0
A1503 – Toilettage des animaux					0	4
A1504 – Santé animale					3	10

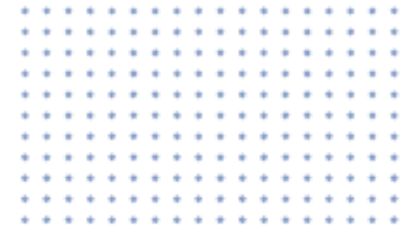
DR : Direction régionale

OE : Offres d'emploi

RMO : Réserve de main d'œuvre



2. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE



15

2.1. Cartographie de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur

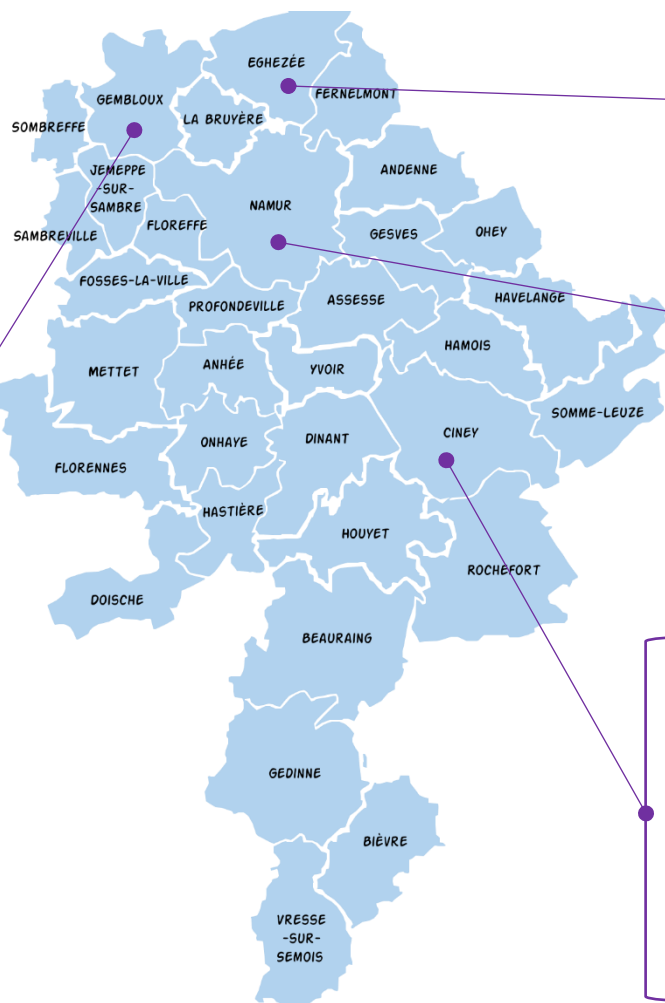
Légende :

■	Centre de Compétences	ABRÉVIATIONS
■	Centre d'Éducation et de formation en alternance	TT : Enseignement technique de transition
■	Centre de formation de l'IFAPME	4D : 4 ^{ème} degré
■	Centre de formation du Forem	A : apprentissage
■	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA)	CE : Formation de Chef d'entreprise
■	Centre de Technologie Avancée (CTA)	COEN : Formation de Coordination et d'Encadrement
■	Centre de Validation des Compétences (CVD)	D : Option dormante
■	Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)	
■	Établissement d'enseignement pour adultes	
■	Établissement d'enseignement secondaire qualifiant et technique de transition	
■	Établissement d'enseignement secondaire spécialisé	
■	Établissement d'enseignement supérieur	
■	Mission régionale pour l'emploi (MIRENA)	
■	Régie des Quartiers	
■	Structure d'Accompagnement à l'Autocréation d'Emploi (SAACE)	
■	Autres*	

* Une offre de formation organisée par un opérateur de formation privé peut être répertoriée lorsque celle-ci concerne une formation visant l'apprentissage d'un métier, qu'elle fait l'objet d'une reconnaissance par les pouvoirs publics et que le coût de celle-ci reste raisonnable.

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT :

Métiers de l'agriculture (culture et élevage) et des Soins aux animaux



CTA Formations agronomiques des

secteurs verts : Culture maraîchère,
conduite d'engins agricoles

Institut Technique Horticole de la

Communauté Française - CEFA Suarlée : 7^e
Complément en mécanique agricole et/ou
horticole

Institut Technique de la Communauté Française

Henri Maus : Assistant en soins animaliers (P), 7^e
Complément en élevage et gestion de troupeaux

Institut Ste Ursule : Assistant en soins animaliers (P),

7^e Complément en élevage et gestion de troupeaux

École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de

Ciney - EPASC : Sciences agronomiques (TT), Agent
agricole polyvalent (P), Technicien en agriculture
(TT), Technicien en agroéquipement (TT), 7^e
Complément en diversification des productions et
transformation de produits,
7^e Complément en mécanique agricole et/ou
horticole, 7^e Complément en élevage et gestion de
troupeaux, Permis G

École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de

Ciney - EPASC - CEFA de Tubize - IPES : Agent
agricole polyvalent (Art49), 7^e Complément en
productions agricoles (Art49)

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

Métiers de l'agriculture (culture et élevage) et des Soins aux animaux

Fédération Wallonne de l'Agriculture :

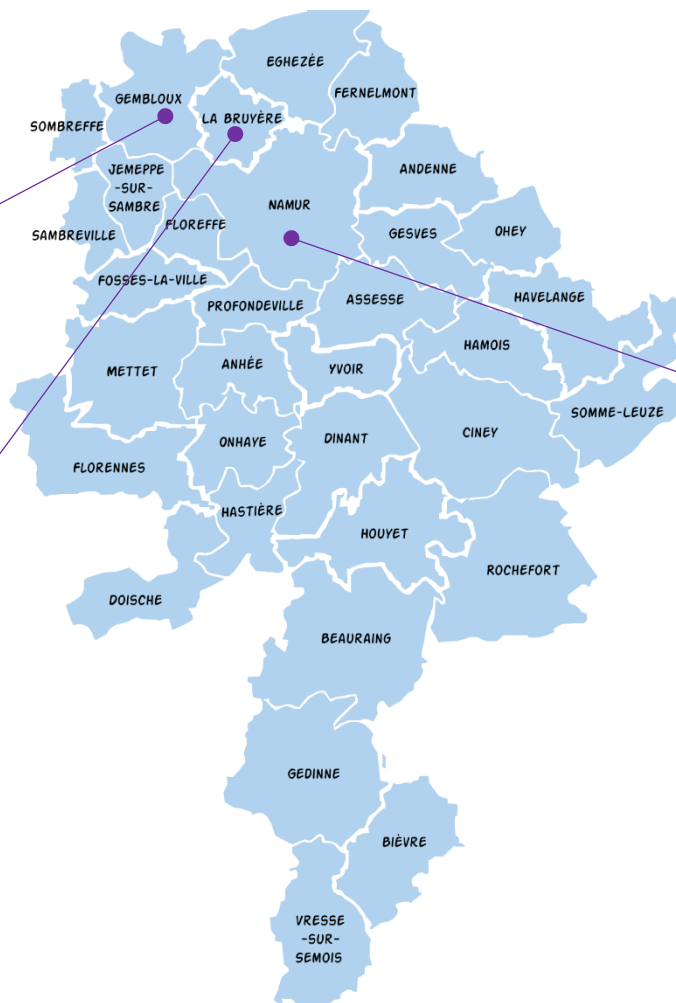
Cours de Techniques Agricole, Cours de Gestion et d'Economie Agricole, Cours de perfectionnement

École Paysanne indépendante :

Cours de Perfectionnement

Fédération des Jeunes Agriculteurs :

Cours de Techniques Agricole, Cours de Gestion et d'Economie Agricole, Cours de perfectionnement, Permis G



Centre IFAPME de Namur :

Maréchal-ferrant (A/AP/CE), Soigneur animalier (CE), Collaborateur Circuit Court (CE), Gestionnaire de pension pour animaux (CE)

IEPSCF Namur :

Assistant vétérinaire

Fédération Unie de Groupements

d'Éleveurs et d'Agriculteurs : Cours de Techniques Agricole, Cours de Gestion et d'Economie Agricole, Cours de perfectionnement, Permis G

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT : Métiers de l'horticulture

(parcs et jardins, horticulture de production) et de la sylviculture

18

CTA Formations agronomiques des secteurs

verts : arboriculture fruitière, arboriculture ornementale, culture maraîchère, espaces verts, floriculture, conduite d'engins horticoles

ITHCF Institut Technique Horticole de la

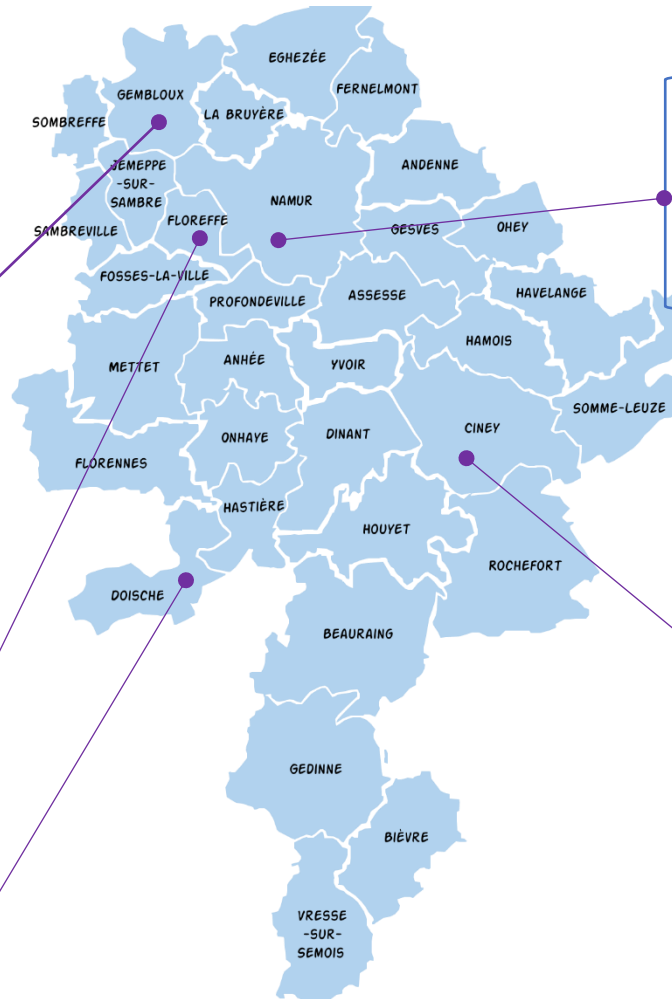
Communauté Française : Fleuriste (P), Horticulture (P), Sylviculture (P), Mécanique horticole (P), Technicien en horticulture (TQ), Technicien en sylviculture (TQ), 7^e Complément en art floral, 7^e Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins, 7^e Arboriste grimpeur-élagueur, 7^e Complément en mécanique horticole

EPES Reumonjoie (Malonne) :

Jardinier d'entretien (forme 3), Ouvrier qualifié en horticulture (forme 4)

Athénée Royal de Florennes (Doische) :

Ouvrier qualifié en horticulture (P), 7^e Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins



École des Métiers et des Arts de la Province de Namur : Ouvrier qualifié en horticulture

EPSESCF Mariette Delahaut (Jambes) : Jardinier d'entretien (forme 3), Jardinier d'aménagement (forme 3), Ouvrier en exploitation horticole (forme 3)

École Les Forges (Ciney) : Jardinier d'entretien (forme 3), Ouvrier qualifié en horticulture (forme 4)

École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney – EPASC : Horticulture (TQ), Ouvrier qualifié en horticulture (P), 7^e Complément en mécanique agricole et/ou horticole, 7^e Productions horticoles et décorations florales

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT : Métiers de l'horticulture (parcs et jardins, horticulture de production) et de la sylviculture

19

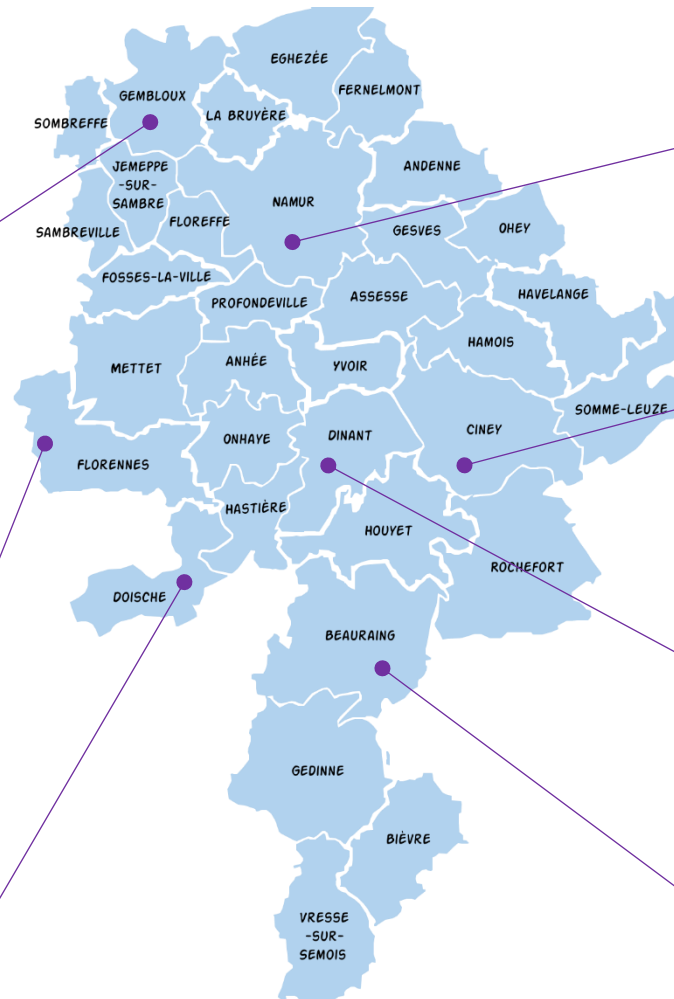
ITHCF Institut Technique Horticole de la Communauté Française – CEFA Suarlée :

Ouvrier qualifié en horticulture, 7^e
Horticulteur spécialisé en aménagement de
parcs et jardins, 7^e Complément en
mécanique agricole et/ou horticole

Institut Saints Pierre et Paul Florennes –
CEFA Basse Sambre : Jardinier d'entretien
(Art45), Jardinier d'aménagement (Art45)

Athénée Royal de Florennes (Doische) :
Ouvrier en cultures maraîchères sous abri de
plein champ (Art45)^D

Athénée Royal de Florennes : Ouvrier en
implantation et en entretien de parcs et
jardins (Art45)



École professionnelle – CEFA Asty

Moulin : Jardinier d'entretien (Art45),
Jardinier d'aménagement (Art45)

École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney – EPASC – CEFA de

Tubize – IPES : Ouvrier en cultures
maraîchères sous abri et de plein champ
(Art45)

Athénée Royal Dinant-Herbuchenne –

CEFA L'Atout : Ouvrier en implantation et
entretien de parcs et jardins (Art45), Ouvrier
qualifié en horticulture

Athénée Royal Beauraing : Ouvrier en
implantation et en entretien de parcs et
jardins (Art45)

L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2024 : Métiers de l'horticulture (parcs et jardins, horticulture de production) et de la sylviculture

FORMA'RIVE (Florefe) : Ouvrier en parcs et jardins

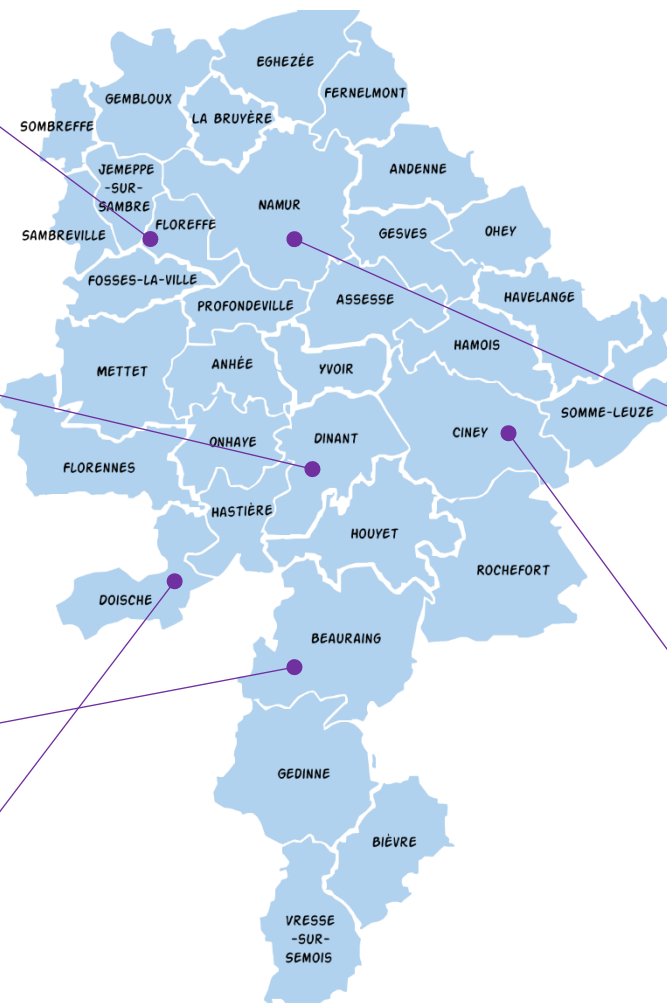
Régie de quartier de Dinant :
Préqualification Espaces Verts et Bâtiment

IEPSCF Dinant : Agent technique de la nature et des forêts

Centre IFAPME de Dinant : Entrepreneur de jardins (A/AP/CE), Maraîcher Bio (CE)

La Calestienne (Beauraing) :
Environnement : ouvrier de la nature – Eco-cantonnier

Charlemagne (Doische) : Entretien parcs et jardins



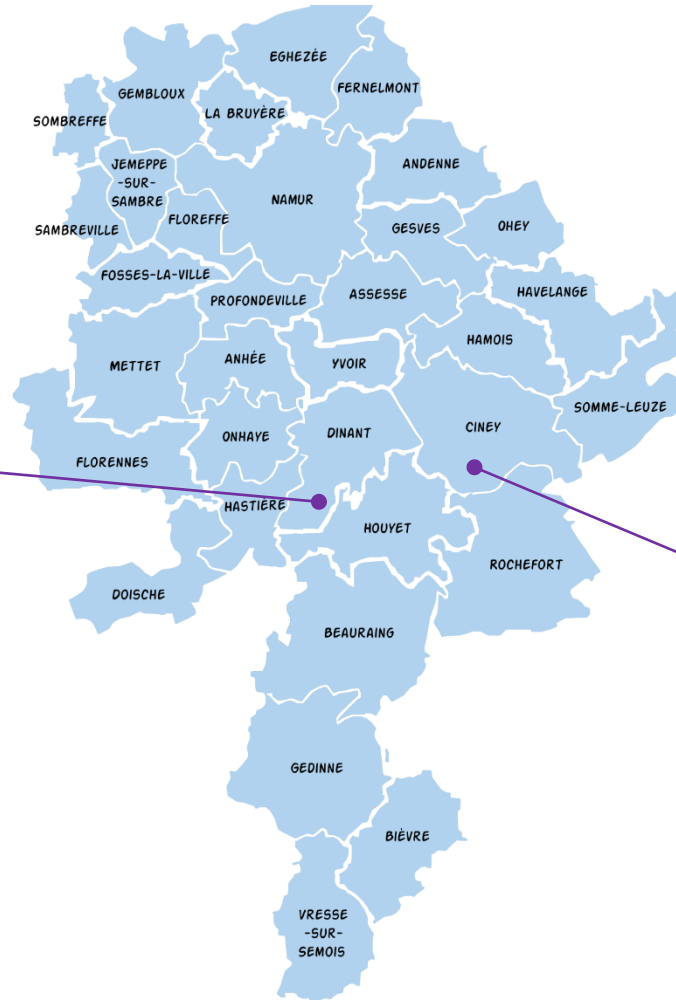
Jeunes Au Travail (Namur) : Entretien et aménagement des espaces verts

À L'Ovradge (Ciney) : Aménagements extérieurs

Espaces (Ciney) : Travaux forestiers

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2024 : Métiers de l'équitation

21



Athénée Royal Dinant-Herbuchenne – CEFA l'Atout Herbuchenne : Agent qualifié dans les métiers du cheval, Palefrenier (alt.45), 7^{ème} Complément en techniques d'enseignement de l'équitation

École Provinciale d'Élevage et d'Équitation – IPES (Gesves) : Agent qualifié dans les métiers du cheval, 7^{ème} Complément en techniques d'enseignement de l'équitation

2.2. Tableaux de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur

22

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur, le détail de l'offre d'enseignement/de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

2.2.1. FORMATION INITIALE : OFFRE D'ENSEIGNEMENT 2022-2023 ET OFFRE IFAPME (APPRENTISSAGE) 2022-2023

OFFRE D'ENSEIGNEMENT

Depuis le 1^{er} septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, à faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

Il a été mis en œuvre en deux temps. À la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4^e et la 6^e année, et, le cas échéant, en 7^e année.



Le PEQ a comme objectifs :

- * l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- * le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- * la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- * la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5^e et la 6^e année.

23

Étant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4^e, 5^e et 6^e années.

Enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel de plein exercice (3^e et 4^e degrés)

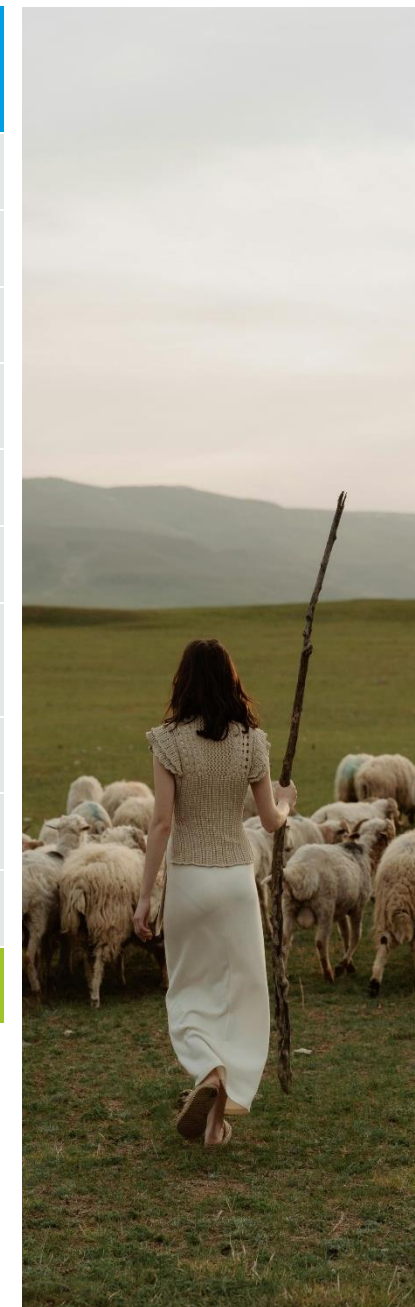
Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Agent polyvalent agricole*	P	A1101/A1407/A1409/A1410/A1411/ A1416	1	89	48,3%	-3,3%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	52	21,2%	147,6%
	Agent technique de la nature et des forêts	TQ	A1101/A1204/A1205	1	18	5,6%	-14,3%
	Arboriste : Grimpeur-Elagueur	7P	A1201	1	19	0,0%	-36,7%
	Assistant en soins animaliers	P	A1501/A1503	2	153	71,2%	-9,5%
	Complément en art floral	7P	D1209	1	4	50,0%	0,0%
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A1407/A1408/A1409/A1410/A1411	2	28	42,9%	-20,0%
	Complément en mécanique agricole et/ou horticole	7P	I1603	1	6	0,0%	20,0%



Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Complément en productions horticoles et décoration florale	7P	D1209	1	7	28,6%	SO
	Complément en techniques d'enseignement de l'équitation	7P	A1407	1	4	75,0%	-42,9%
	Fleuriste	P	D1209	1	10	90,0 %	-16,7%
	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	A1203/A1414	2	31	3,2%	-6,1%
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1203/A1405/A1414	3	59	15,3%	-4,8%
	Ouvrier qualifié en sylviculture	P	A1101/A1205	1	19	0,0%	5,6%
	Technicien en agriculture	TQ	A1101/A1301/A1302/A1404/A1405/A1407/A1409/A1410/A1411/A1414/A1416	1	75	22,7%	70,5%
	Technicien en agroéquipement	TQ	I1603	1	51	2,0%	41,7%
	Technicien en environnement	TQ	A1204	3	36	25,0%	12,5%
	Technicien en horticulture	TQ	A1203/A1405/A1414	2	59	6,8%	-3,3%
Total Agronomie					720	32,4%	4,8%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.



- L'option Complément en productions horticoles et décoration florale, non présente dans le RAP de 2021, est à nouveau organisée en 2022-2023.
- L'option Complément en diversification des productions et transformation de produits, présente dans le RAP 2021, n'est pas organisée en 2022-2023.
- L'option Complément en élevage et gestion de troupeaux perd une occurrence, ce qui explique son évolution négative.
- L'option Technicien en environnement est organisée dans une école supplémentaire (uniquement la 5^e actuellement).
- Le secteur de l'**Agronomie** montre une réelle stabilité tant au niveau des options que du nombre d'élèves et a connu une croissance plus importante de sa fréquentation entre 2019-2020 et 2022-2023 avec **4,8%**, qu'au cours de la période 2016-2017 à 2019-2020 qui était de 2,3%.

Enseignement secondaire ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	P	A1203	2	14	0%	75,0%
	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	P	A1203	1	7	0%	0,0%
	Palefrenier	P	A1303	1	9	77,8%	50,0%
	Sous-total alternance 45				30	23,3%	-21,1%
	Agent polyvalent agricole*	P	A1101/A1407/A1409/A1410/A1411/A1416	1	6	0,0%	-25,0%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	13	69,2%	160,0%
	Complément en productions agricoles	7P	ND	1	5	0,0%	25,0%
	Horticulteur spécialisé en aménagements de parcs et jardins	7P	A1203/A1414	1	5	0,0%	0,0%
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1203/A1405/A1414	2	37	0,0%	19,4%
	Sous-total alternance 49				66	13,6%	13,6%
	Total Agronomie				96	-3,0%	16,7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.



Les options Jardinier d'entretien, Complément en mécanique agricole et/ou horticole et Complément en techniques d'enseignements de l'équitation ne sont plus organisées en alternance.

Le secteur de l'**Agronomie** avait développé de nombreuses options, en particulier des 7^e années, en alternance 49, ce qui lui a valu une augmentation de 46% entre 2016-2017 et 2019-2020. L'augmentation de **16,7%** entre 2019-2023 rejoint un même taux qu'entre 2013-2014 et 2016-2017, autour de 13%, qui semble plus constant.

Enseignement professionnel spécialisé qualifiant de plein exercice

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	A1203	2	4	50,0%	33,3%
	Jardinier d'entretien	A1203	3	22	4,5%	-21,4%
	Ouvrier d'exploitation horticole	A1414	1	8	62,5%	166,7%
	Ouvrier qualifié en horticulture	A1203/A1405/A1414	1	2	0,0%	100,0%
	Total Agronomie			36	22,2%	2,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Jardinier d'aménagement gagne une occurrence.

La fréquentation du secteur **Agronomie** montre une **stabilité** après une belle augmentation de près de 35% entre 2016-2017 et 2019-2020, en partie due à l'arrivée de nouveaux profils de formation.

Enseignement spécialisé qualifiant en alternance (art. 47)

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Évolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	A1203	1	2	0,0%	SO
	Total Agronomie			2	0,0%	SO



IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Maréchal-ferrant	A1502	1	5	20,0%	66,7%
	Total Métal & Technologies			5	20,0%	66,7%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	24	8,3%	9,1%
	Total Métiers du secteur vert (culture)			24	8,3%	9,1%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

2.2.2. FORMATIONS POUR ADULTES : OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE (2022-2023) ET OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'IFAPME EN 2022-2023 (ANNÉE PRÉPARATOIRE, CHEF D'ENTREPRISE ET COORDINATION ET ENCADREMENT), DU FOREM (2023), DES CISP/CENTRES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (2023) ET DES CFISPA/CENTRES DE FORMATION ET D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ADAPTÉS (2023).

1. Enseignement de Promotion Sociale



Secteur Enseignement pour adultes	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions ⁸ épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2002-2023	% Femmes (inscriptions max.)	Évolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Agronomie-Ressources sol et eaux - Monde animal	Agent technique de la nature et des forêts	ND	1	15	SO	9	13,3%	-31,8%
	Assistant vétérinaire	ND	1	38	SO	36	97,4%	-36,7%
	Total Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal			53		45	73,6%	-35,4%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 – 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Agronomie-Ressources sol et eaux - Monde animal	Apiculteur	1	57	33,3%
	Découverte du comportement des animaux de compagnie	1	16	100%

2. IFAPME – Année préparatoire

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Maréchal-ferrant	A1502	1	12	33,3%	-7,7%
	Total Métal & Technologies			12	33,3%	-7,7%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur



⁸ Le nombre d'inscrits dans les épreuves intégrées 2021-2022 n'est mentionné que pour les sections pour lesquelles l'épreuve n'est pas organisée en 2022-2023.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	12	8,3%	20,0%
	Total Métiers des secteurs verts			12	8,3%	20,0%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

3. IFAPME – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Maréchal-ferrant	A1502	1	12	50,0%	-25,0%
	Total Métal & Technologies			12	50,0%	-25,0%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Évolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	12	8,3%	-7,7%
	Maraîcher bio	A1414	1	15	46,7%	-28,6%
	Total Métiers des secteurs verts			27	29,6%	-20,6%

Source : IFAPME 2022-2023 ; calculs IBEFE Namur

4. IFAPME – Coordination et Encadrement

Pas de formation COEN organisée pour ce secteur

5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Pas de formation FOREM organisée pour ce secteur

6. CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle actifs dans ce secteur sur le territoire du Bassin de Namur sont les suivants :

À l'Ovradge (Ciney), Charlemagne (Doische), Espaces (Ciney), Jeunes Au Travail (Namur), La Calestienne (Beauraing).



Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 -2022
A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Aménagements extérieurs	A1203	23	8,7%	-14,8%
	Entretien et aménagement des espaces verts	A1203	41	2,4%	5,1%
	Entretien parcs et jardins	A1203	7	0,0%	-41,7%
	Environnement : ouvrier de la nature – Eco cantonnier	A1202/A1203	11	0,0%	-42,1%
	Travaux forestiers	A1201	18	0,0%	-28,0%
	Total A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux			100	3,0%

Source : SPW, 2022

7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ : les CFISPA

Le CFISPA Forma'Rive est le seul qui propose une offre de formation. Celle-ci concerne le métier d'Ouvrier en parcs et jardins.

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2023	% Femmes	Évolution Fréquentation 2019-2023
A - Agriculture, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Espaces naturels et espaces verts	A12	7	14,3%	0%
	Total Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux		7	14,3%	0%

Source : AVIQ, 2023

2.3. Centres de Technologies Avancées (CTA), Centres de Compétences (CDC) et Centres de Validation de compétences

CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES

Situé à Gembloux, le Centre de Technologies Avancées, formations agronomiques des secteurs verts, dispose de matériels récents et de pointe, et même parfois unique en Belgique, dans les secteurs tels que la culture maraîchère, l'arboriculture ornementale et fruitière, la gestion et l'entretien des parcs et espaces verts, l'après-récolte, la conduite et l'utilisation d'engins spécifiques. Ce matériel



permet, avec celui du Centre Technique Horticole, de mettre en place des formations dans des domaines précis de l'horticulture dans l'intégralité de leur filière (par exemple depuis l'installation d'une culture jusqu'au conditionnement du produit final)⁹. Le matériel dont dispose le CTA permet la mise en place de formations dans des domaines précis de l'agronomie, principalement en horticulture mais aussi en agriculture et en sylviculture. Les formations reposent principalement sur la sécurité, le réglage, l'utilisation et l'entretien de matériels spécifiques à ces différents secteurs de l'agronomie¹⁰.

CENTRES DE COMPÉTENCES

Situé à Ath, le Centre de compétence Forem Secteurs Verts forme aux divers métiers des secteurs agricoles, horticoles, parcs et jardins, travaux techniques agricoles et horticoles.

CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Deux métiers font actuellement l'objet de Validation des Compétences :

- * Le métier de 'grimpeur-élagueur' : validation possible au sein du Centre de compétence Forem Secteurs Verts ;
- * Le métier de 'jardinier d'entretien' : validation possible au sein du Centre de compétence Forem Secteurs Verts, ainsi qu'au sein de l'EPS (enseignement de promotion sociale) de Huy-Waremme.



⁹ <http://www.cthgx.be/presentation-cta>

¹⁰ Descriptif Déploiement – Centres de Technologies Avancées – septembre 2018 sur <http://www.enseignement.be>

Offres de validation des compétences en Wallonie

METIERS	TITRES DISPONIBLES	LIEUX DE VALIDATION
Grimpeur-élagueur	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des travaux de taille sur un arbre Réaliser des travaux de démontage d'un arbre 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de compétence Forem-Secteurs verts
Jardinier d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les travaux de préparation, entretenir une pelouse, planter des surfaces paysagères, contrôler la végétation et appliquer la lutte intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de compétence Forem-Secteurs verts Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles

Source : <https://www.validationdescompetences.be/>

Nombre d'épreuves réalisées dans le Bassin namurois pour le métier de ...

MÉTIER	ÉPREUVES RÉALISÉES			
	2020	2021	2022	2023
Grimpeur-élagueur				
Jardinier d'entretien				



3. THÉMATIQUES COMMUNES ET RECOMMANDATIONS

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- * La liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- * Recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Thématiques communes : liste des métiers prioritaires - maintien/création de l'offre

LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES À CRÉER ET À MAINTENIR

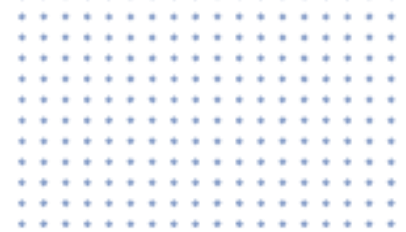
Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Namur.

* **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

* **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin ; dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.



Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épicène.

A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

Métier analysé comme Fonction Critique en 2023 et 2024.

6 OE < 20 RMO

Le secteur utilise beaucoup le bouche à oreille et le réseau pour le recrutement.

Le permis de conduire de la catégorie G est requis pour les conducteurs de véhicules agricoles, ainsi que les véhicules immatriculés comme matériel agricole, motoculteur ou moissonneuse, nés à partir du 01/10/198211

Les demandes pour des formations à l'examen G ne cessant de croître, la Fédération des Jeunes Agriculteurs travaille pour augmenter l'offre de formation au permis G¹² :

- Organisation dans et avec le soutien financier des provinces de Namur, Luxembourg et Brabant wallon ;
- Partenariat avec le Centre Horticole de Gembloux et le Centre de Technologies Avancées de Gembloux pour proposer cette formation à Gembloux.

La formation 'permis G' fait également partie du catalogue de formations continuées destinées aux travailleurs, formations organisées par la Mission Wallonne des Secteurs Verts¹³.

Il n'existe pas de formation pour adultes sur notre bassin.

Ces différents opérateurs sont des partenaires qui pourraient être mobilisés pour organiser cette formation dans notre Bassin Namurois, à destination des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi.



¹¹ <https://www.autosecurite.be/>

¹² <http://www.fia.be/page/formation-permis-g>

¹³ <https://secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/>

A – AGRICULTURE ET PECHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

A1201	Arboriste- Grimpeur- Elagueur	Maintenir		<p>Métier analysé comme Fonction Critique en 2019, mais plus de tension depuis. Aucune offre d'emploi sur notre bassin. Pas d'offre de formation professionnelle pour ce métier mais pas vraiment de nécessité.</p>
A1203	Jardinier d'aménagement /d'entretien en parcs et jardins	Maintenir	Maintenir	<p>Métier analysé chaque année comme Fonction Critique depuis 2019. 471 offres d'emploi, c'est le plus gros volume de ce secteur. L'offre d'enseignement (ordinaire de plein exercice et en alternance, spécialisé) est bien présente sur le territoire. En ce qui concerne l'offre de formation professionnelle, seuls quelques CISP et le Centre IFAPME de Dinant proposent des formations ; mais pas de formation à signaler du côté du Forem.</p>
A1414	Agent horticole en culture maraîchère	Maintenir	Créer	<p>Métier analysé comme Fonction critique en 2023. 17 OE < 178 RMO Le secteur utilise beaucoup le bouche à oreille et le réseau pour le recrutement. L'offre d'enseignement est présente ; cependant, en ce qui concerne la formation professionnelle, une seule formation à signaler dans notre bassin, celle de 'maraîcher bio' proposée par l'IFAPME de Dinant. Formation à envisager par le secteur CISP ?</p>
A1416	Agent agricole polyvalent	Maintenir	Créer	<p>Métier analysé comme Fonction Critique en 2020 et depuis plus de tension. 117 OE > 23 RMO L'offre d'enseignement est présente et suffisante ; quant à la formation professionnelle, il serait intéressant de l'adapter pour répondre au volume d'offres d'emploi. Il pourrait être nécessaire de proposer cette formation aux demandeurs d'emploi.</p>



3.2. Recommandations

Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

36

RECOMMANDATIONS

1

Poursuivre et amplifier les actions visant à revaloriser l'enseignement qualifiant et les filières STEM, avec une attention particulière par rapport aux parents et aux directions et membre du personnel des établissements d'enseignement général.

2

Poursuivre et amplifier les actions de revalorisation et de promotion des métiers techniques.

3

Poursuivre les activités de promotion et de découverte des métiers du qualifiant pour tous les publics. Assurer une meilleure visibilité et coordination des actions/projets en la matière.

Autres

RECOMMANDATIONS

4

Recommandation issue de la concertation locale

5

Intégrer plus de notions d'entrepreneuriat comme le management, la gestion RH dans les formations.



4. CONTACT

37

Analyse et rédaction

Antoine ALEXANDRE, Chargé de missions IBEFE Namur

antoine.alexandre@forem.be

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) de Namur

Boulevard du Nord, 4 – 5000 Namur

<https://www.bassinefe-namur.be>

ibefe.namur@forem.be

